

Prévisions centralisées

Processus de planification et hypothèses de la prévision

**Questions et réponses
le 2 février 2017, Berne**

Niklaus Siegfried, CFF





Sommaire

- » Contexte
- » Processus de planification des CFF en tant que base
- » Publication des prévisions
- » Facteurs de croissance

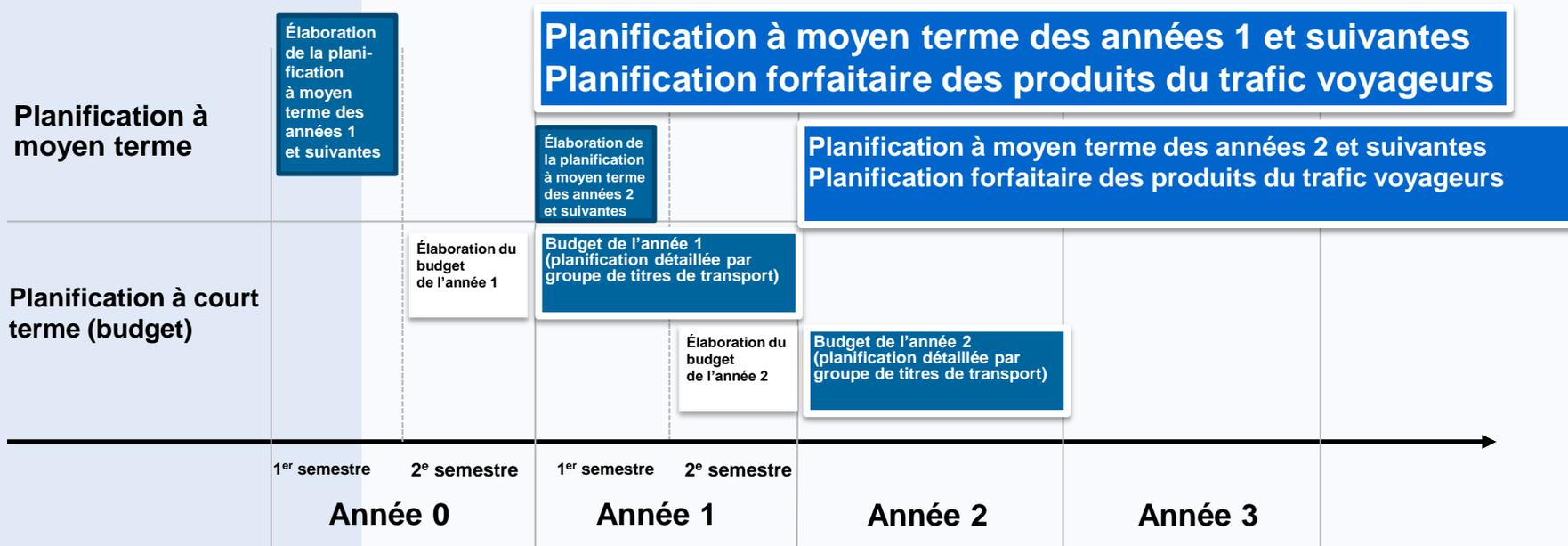
Contexte / mandat

→ Contexte

- » Souhait de la branche de disposer d'un « **service de prévisions centralisées** » pour l'évolution des recettes des « **grands titres de transport forfaitaires** » en tant qu'outil d'aide à l'établissement des offres et à la budgétisation
- » Mandat de la KMP du 29 janvier 2016
- » Elaboration de l'outil de prévision par ch-direct et les CFF pour les titres de transport forfaitaires «AG», «ADT» et «CJ»
- » Prise de connaissance et confirmation par la KMP le 16 décembre 2016
- » Première publication le 23 janvier 2017
- » Questions et réponses le 2 février 2017



Processus de planification des CFF



- Les CFF élaborent chaque année (au 1^{er} semestre) un **plan d'entreprise à moyen terme** pour les années suivantes. Ce plan est établi de façon **générique** et prend uniquement en compte les principaux leviers de coûts et de produits (c.-à-d. **planification forfaitaire des recettes de transport**, voir page suivante).
- L'élaboration du budget de l'année suivante a lieu durant le 2^e semestre. Le budget permet d'affiner et de compléter les hypothèses de planification du plan d'entreprise à moyen terme. La **planification des produits s'effectue au niveau des groupes de titres de transport**.

Publication des prévisions/processus d'élaboration de l'offre du TRV



Déroulement:

- Sur la base de la planification d'entreprise à moyen terme et du budget, les CFF établissent au 4^e trimestre de l'année en cours les **prévisions d'évolution des titres de transport forfaitaires concernés** ainsi que le taux moyen concernant le reste de l'assortiment et transmettent les résultats à ch-direct.
- ch-direct assure la transmission et la communication aux ETC.

Facteurs de croissance de l'AG

» Croissance globale pour 2017

AG 2^e cl. + 2,3 %

AG 1^{re} cl. + 2,6 %

» Causes:

» Relatives au prix:

» De **plus faibles provisions de vente** lors des renouvellements sans interruption (30 francs au lieu de 60) conduisent à une **légère augmentation de la part du transport de voyageurs** (+ 0,6 %)

» **Mesures tarifaires 2016** (y c. élasticité des prix de la demande et lancement*) + 1,9 %

L'élasticité moyenne des prix pour l'AG, l'ADT et la CJ est de - 0,4.

L'effet de renouvellement en 2017: 60 % pour l'AG/ADT et 75 % pour la CJ. Renouvellement résiduel en 2018.

» **Deuxième accord complémentaire au règlement amiable du 4 août 2014 avec le Surveillant des prix**

A la suite de l'augmentation des prix due aux mesures tarifaires du 11 décembre 2016, des mesures de compensation à hauteur de 50 millions de francs (pour l'ensemble des TP) sont réalisées. Elles sont prises en compte dans les facteurs de croissance (- 0,9 %).

» Relatives à la demande

» Croissance de base: + 0,7 %

» Développement de l'offre: négligé dans les facteurs de croissance de l'AG, car on part du principe d'une augmentation de l'utilisation des titres de transport forfaitaires (+/- 0 %).

» Autres influences sur la planification

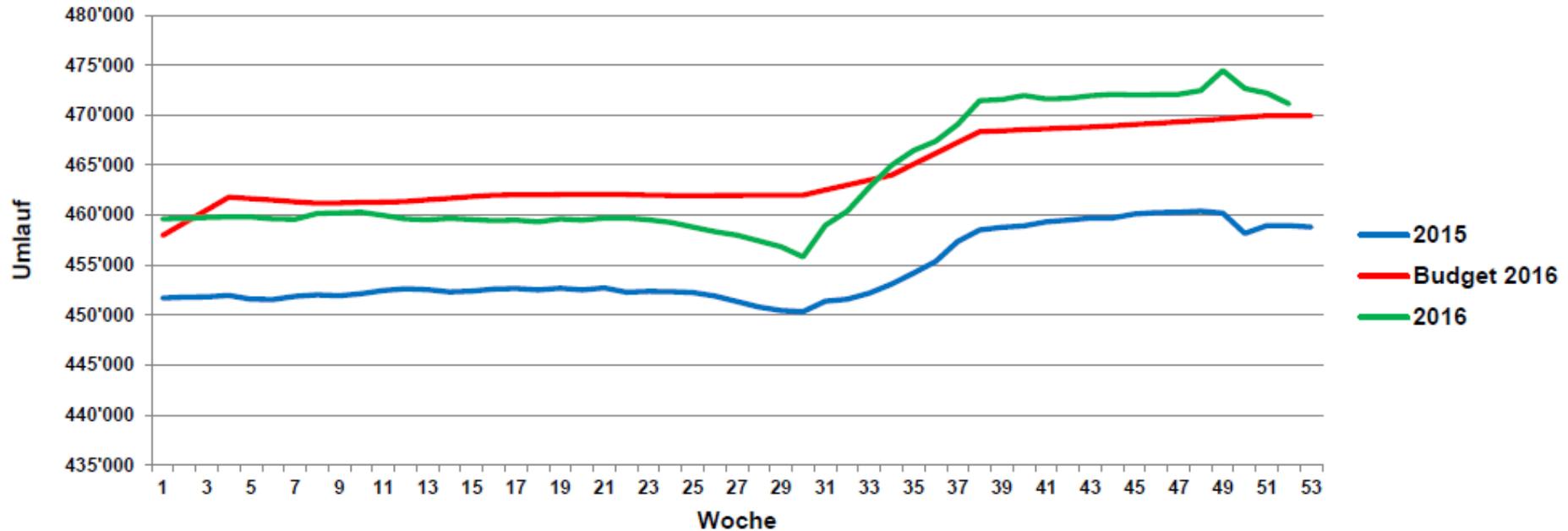
» Nombre élevé de renouvellements sans interruption

» Augmentation générale du nombre de titres de transport en circulation (voir page suivante)

» Le titre de transport forfaitaire «Voie 7» n'a pas été pris en compte dans la planification.

*) Outre l'augmentation des prix, les facteurs de croissance tiennent compte du recul de la demande (élasticité des prix) et du renouvellement des abonnements sur l'évolution des recettes dans le temps (lancement)

Evolution du nombre d'AG 2016



Anzahl GA im Umlauf

471'111

1. Klass-Anteil in %:

9.84%

ZEG ggü. Budget:

100.25%

Ziel per Ende 2016:

469'935

Veränderung ggü. Vorjahr absolut:

12'142

Veränderungen ggü. Vorjahr:

2.65%

Facteurs de croissance de l'ADT

» Croissance globale 2017 ADT + 6,6 %

» Causes:

» Relatives au prix:

- » De **plus faibles provisions de vente** lors des renouvellements sans interruption (10 francs au lieu de 20) conduisent à une augmentation de la part des produits du trafic voyageurs (+ 3,9 %)
- » Mesures tarifaires 2016 (y c. élasticité des prix) +/-0,0 %

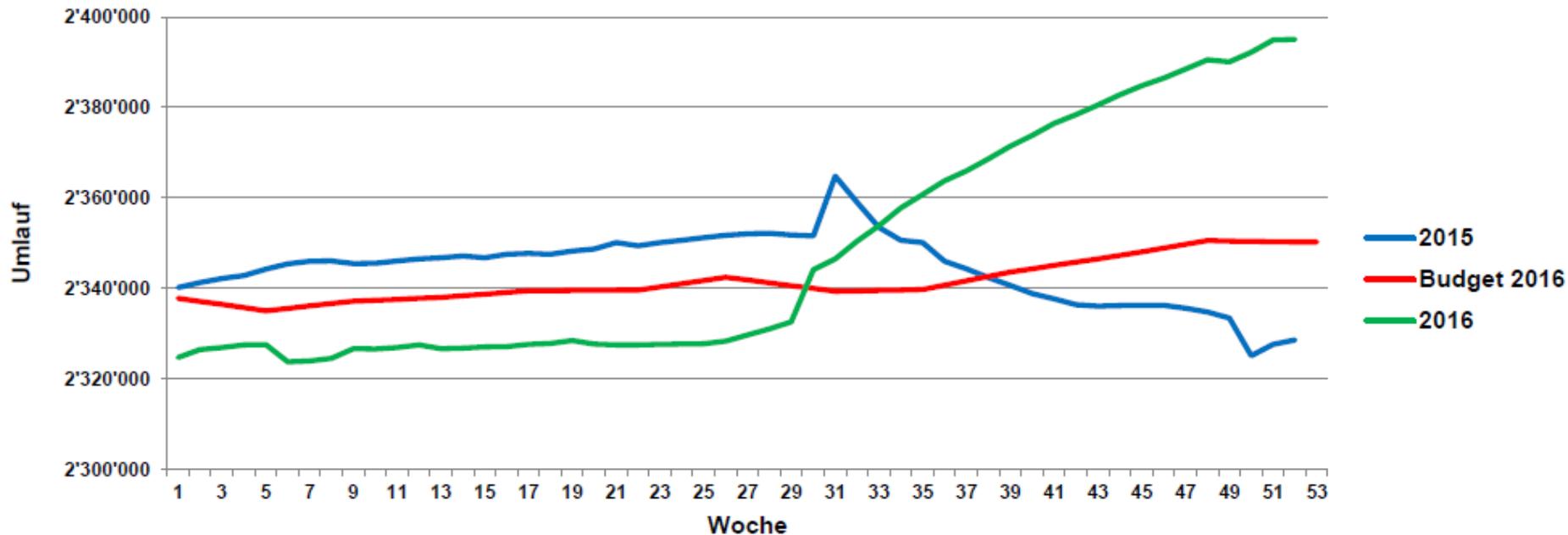
» Relatives à la demande

- » Effet de base: **nombre nettement plus élevé d'abonnements en circulation** (cf. page suivante) et part élevée de renouvellements sans interruption + 2,5 %

» Autres influences sur la planification

- » **Continuité:** après 12 mois de SwissPass, l'expérience montre que les clients renouvellent nettement plus leur abonnement sans interruption qu'avec les anciennes cartes bleues. Il en résulte un effet positif sur les produits, car l'écart entre le dernier jour de validité de l'ancien ADT et le premier jour de validité du nouveau se réduit nettement.

Evolution du nombre d'ADT 2016



Anzahl Halbtax im Umlauf

2'395'008

Anteil Halbtax mit Visa:

2.55%

ZEG ggü. Budget:

101.90%

Ziel per Ende 2016:

2'350'250

Veränderung ggü. Vorjahr absolut:

66'397

Veränderungen ggü. Vorjahr:

2.85%

Facteurs de croissance de la CJ

- » **Croissance globale 2017**
CJ + 8,5 %
- » Remarques:
 - » Les **prévisions de produits des cartes journalières** sont **délicates** en raison des adaptations prévues de l'assortiment (carte journalière dégriffée, abonnement Evasion, etc.), car il n'existe **pas de valeurs de référence**.
 - » Les prévisions de croissance des cartes journalières tiennent compte de l'offre de loisirs RailAway ainsi que des nouveaux assortiments **abonnement Evasion** (essai pilote prévu en juin 2017) et **carte journalière dégriffée** (essai pilote prévu en septembre 2017).
 - » Le **lancement retardé de l'abonnement Evasion** (en décembre au lieu de juin 2017) n'a pas été pris en compte. Le lancement retardé aura une influence négative (estimation: - 1 % au maximum) sur les facteurs de croissance des cartes journalières et un effet positif (estimation: 1 % au maximum) sur les recettes du tarif normal.
 - » Le **lancement retardé de la carte journalière dégriffée** (en septembre au lieu d'avril 2017) a été pris en compte*.
 - » Une **cannibalisation relativement forte** des autres assortiments du SD (principalement le tarif normal) est prévue.

* Une prolongation de l'action «billet d'accompagnement» est prévue afin de compenser partiellement le manque à gagner causé par le raccourcissement de l'essai pilote (KMP du 16 décembre 2016). La prolongation de cette action a été prise en compte dans les prévisions.

Facteurs de croissance des autres assortiments du SD

- » **Croissance globale 2017 autres assortiments du SD + 1,6 %**
 - » Remarque:
Les facteurs de croissance situés au dessus de la moyenne de l'AG, de l'ADT et de la CJ sont partiellement absorbés par les facteurs de croissance plus faibles d'autres assortiments du SD. Des baisses de recettes sont attendues en particulier dans le tarif normal.

Autres hypothèses de planification

- » **Croissance de base du trafic voyageurs (+ 0,7 % par année)**
Base: prévisions publiées par l'Office fédéral de la statistique (prévisions OFS A-00-2015); adaptées à l'évolution effective actuelle
- » **Modifications de l'offre (+ 0,9 % par année)**
2017: ouverture du tunnel de base du Gothard
2018: fermeture de la ligne à l'est du lac de Zoug; cadence horaire Zurich–Stuttgart
2019: 4^e train aux heures de pointe entre Zurich et St-Gall; prolongation de l'IR Vevey – St-Maurice; accélération Zurich – Romanshorn.
- » **Mesures tarifaires du SD**
3 % au changement horaire de décembre 2016. Hypothèse de planification: mesures tarifaires des communautés du même ordre. Pas de mesures tarifaires en 2018 ni en 2019.
- » **Autres effets (mesures de marketing, programmes, etc. + 0,1 % par année)**
- » **Clés de répartition pour les produits 2016:**
AG: clé de répartition définitive valable à partir de décembre 2015
ADT: clé de répartition définitive valable à partir de décembre 2015
CJ: clé de répartition définitive valable à partir de décembre 2015
- » **Clés de répartition pour les prévisions 2017-2019:**
Pour l'**AG 1^{re} classe et l'AG 2^e classe**, le calcul des produits des ET pour 2017 et 2018 s'effectue au moyen de **clés de répartition pondérées**. Ainsi les changements de délimitation sont pris en compte.
Pour les autres titres de transport forfaitaires (ADT et CJ), on renonce à calculer une moyenne, car aucune clé de répartition provisoire n'est disponible au moment de l'établissement des offres.